Le Boulou

N°37
2ème SEMESTRE 2018

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE
www.leboulou.fr

P6 I **L'ACTU**
LE BOULOU À L'HONNEUR

Le Boulou, station classée de Tourisme LA RÉCOMPENSE DU SUCCÈS !

P16 I **INTERCOMMUNALITÉ**
Un nouvel accueil de loisirs maternel au Boulou

LE PÔLE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE, toute une équipe à votre service !

PÔLE ATTRACTIVITÉS

SERVICE FESTIVITÉS

Le service gère les salles de la commune.
C'est la cheville ouvrière nécessaire à la bonne organisation des animations tout au long de l'année.

SERVICE MÉDIATHÈQUE ESPACE DES ARTS

La Médiathèque propose le prêt d'ouvrages, des expositions et des ateliers pour adultes et enfants.
L'Espace des Arts est la galerie municipale et accueille à l'année toute forme d'expression plastique d'approche contemporaine : peinture, photographie, sculpture, installation etc... avec en moyenne une exposition par mois d'un ou deux artistes.

SERVICE COMMUNICATION

Le service met en valeur les activités de la ville que ce soit sur les réseaux sociaux, Facebook, Twitter ou Instagram, sur les sites internet, les panneaux lumineux de la commune, les brochures... Il réalise les affiches, les cartons d'invitation pour les vernissages ou les inaugurations.

SERVICE OFFICE DE TOURISME ET DE LA CULTURE

Porte d'entrée privilégiée des visiteurs du Boulou et vitrine de la destination, l'Office de Tourisme tient un rôle déterminant dans la promotion et la valorisation du territoire.
Il remplit plusieurs missions de proximité, au service des particuliers mais également des socioprofessionnels.

SERVICE PATRIMOINE MAISON DE L'HISTOIRE

La Maison de l'Histoire propose une exposition permanente présentant toutes les périodes de l'Histoire, du Paléolithique à nos jours et faisant le lien avec l'Histoire locale du Boulou, complétée par des expositions temporaires, tout au long de l'année.

SERVICE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'EAU

L'établissement est en cours de réalisation.
Il se situe juste en face du nouveau bâtiment de l'Office de Tourisme et de la Culture.

SOMMAIRE

Vie Municipale
Le Pôle Attractivité du Territoire, toute une équipe à votre service ! ..... p. 2
Edito ..... p. 3
Retour en images ..... p. 4
L'actu
Le Boulou à l'honneur ..... p. 6
Dossier spécial été
22ème Édition de La Fête de l'Eau ..... p. 8
De nouveaux locaux pour l'Office de Tourisme et de la Culture p.11
Interview : Frédéric Perraud, nouveau directeur de l'Office de Tourisme et de la Culture p.11
Loisirs
À la piscine, on prolonge l'été !..... p.12
Cadre de Vie
Le quartier des Chartreuses au cœur de nos préoccupations !..... p.14
Les petits rappels de dame nature p.15
Intercommunalité
Un nouvel accueil de loisirs maternel au Boulou p.16
Une nouvelle Déchetterie flambant neuve au Boulou .. p.16
La GEMAPI nouvelle compétence éminemment structurante pour notre territoire p.17
L'agenda
Les grands rendez-vous été - automne de 2018 ..... p.18
Tribune libre p.19

L'ÉDITORIAL

Chers Boulounencques et Boulounencqs,

Il n'est pas de plus grande joie pour une commune dynamique et touristique comme la nôtre que de voir l'été s'avancer à grands pas. Et avec lui, son lot de plaisirs culturels, festifs et conviviaux en famille ou entre amis.

Cette saison estivale 2018 sera à n'en pas douter, un grand cru !

Tous les services municipaux qui œuvrent à l'attractivité et à l'animation de notre ville sont d'ores et déjà fortement mobilisés, à l'image du Pôle Culture Animation et Attractivité du territoire qui regroupe l'ensemble des services culturels municipaux et l'Office de Tourisme. Sous l'impulsion de son nouveau Directeur fraîchement arrivé au Boulou, le pôle et l'ensemble de ses équipes sont à pied d'œuvre depuis des mois pour nous faire vivre un merveilleux été. Les pages qui suivent vous permettront de mieux connaître ces acteurs essentiels de notre ville et découvrir le riche programme qu'ils nous ont réservé : près d'une soixantaine d'animations éclectiques, afin que tout le monde s'y retrouve, se dérouleront de juin à septembre !

Ainsi, dans le souci de **permettre au plus grand nombre d'entre vous de profiter de la piscine municipale**, ce magnifique équipement flambant neuf, **la municipaité a fait le choix inédit d'étendre son ouverture**, de mai à fin septembre. L'occasion également d'offrir des créneaux dédiés à nos scolaires et à l'apprentissage de la natation en mai et juin.

C'est **cet engagement de tous les instants pour parfaire nos qualités d'accueil et d'animation de notre commune, de plus en plus attractive, qui vient d'être récompensé par décret du 3 mai dernier avec la consécration du classement de la commune en Station Classée de Tourisme**. Un label d'excellence essentiel qui vient couronner plusieurs années d'efforts initiés par la municipalité depuis 2014. Réjouissons-nous comme il se doit de cette reconnaissance !

Au-delà des plaisirs de ce temps de repos bien mérité, **l'été est également porteur de risques avec la menace d'incendies toujours présente** qui ne doit pas venir gâcher la fête. C'est la raison pour laquelle nous détaillerons dans ce numéro **les points de vigilance et de respect de la règlementation que nous devons tous toujours garder à l'esprit.** Nous vous présenterons notamment toutes les actions menées par la municipalité afin de prévenir ce risque majeur, en particulier sur le quartier des Chartreuses demeurer exemplaire au regard du Plan de Prévention des Risques d'Incendies et de Feux de Forêts (P.P.R.I.F.F.).

Vous l'aurez compris, c'est à une séquence estivale riche, ensoleillée, diversifiée et pleine de surprises que je vous convie. **Qu'elle soit également pour vous l'occasion de vous ressourcer et de profiter pleinement de notre belle commune à cette période propice !**

Très bel été

Nicole VILLARD
Maire de Le Boulou

© J. Martinez

10 FÉVRIER 2018

Hommage à Lluis Companys

Ce samedi 10 février, Le Boulou rendait hommage à Lluis Companys, figure majeure de la vie politique sud-catalane, Président de la Généralitat de Catalogne de 1934 à sa mort, le 15 octobre 1940. Exilé en Bretagne après la guerre civile espagnole, il fut arrêté par la Gestapo, livré au régime franquiste par le régime de Vichy et exécuté à Barcelone. En déposant sur le Pont Lluis Companys une plaque commémorative de son histoire et de son destin tragique, au-delà d'un hommage à un Catalan mort pour la liberté et la démocratie, Le Boulou réaffirmait toute sa singularité de ville transfrontalière, marquée profondément par l'exode des exilés républicains dont elle fut le théâtre, et son attachement aux valeurs républicaines.

4 MARS 2018

Carnaval

C'est au complexe des Echards, le dimanche 4 mars, que Monsieur Carnaval a été fêté. Pour la plus grande joie des petits et des grands, le célèbre clown Pilule et le talentueux magicien André de Véra ont présenté leur spectacle. Un goûter et la traditionnelle bataille de confettis ont ponctué cette après-midi festive.

17 MARS 2018

Visite-rencontre à Limoux entre les communes de Biure, du Boulou et de Toureilles

Les délégations des communes associées autour de Pierre Bayle, le Petit Tambour de la Bataille du Boulou, né à Toureilles et décédé à Biure, se sont retrouvées à Limoux pour découvrir son Carnaval et l'Institut des Arts du Masque. Un temps à la fois de découverte des bandes, collerettes et costumes du Carnaval mais également de partage autour de l'œuvre et des figures Romanes du Maître de Cabestany. Une coupe de l'amitié devait clore cette rencontre, riche en projets futurs.

17 MARS 2018

Journée Départementale du bénévolat

Cette journée, placée sous la Présidence d'honneur de Mme Hermeline Malherbe, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, a distingué 5 lauréats pour leur engagement depuis plus de 20 ans au sein de leur association respective :
Mme Claudine LAMBERT, secrétaire de l'Association Meilleurs Ouvriers de France ; Mme Sylvaine RICCARDI-BRAEM, Vice-Présidente du Centre de mémoire ; M. Alvaro REY, Vice-Président Club de Football LBSJ ; M. Yves BILLES, Président de l'association Les Petits Tambours du Boulou ; M. Robert SOTOCA, Président de l'École de Rugby du Vallespir.
M. Jean-Claude Faucon, Maire-adjoint, a remis les médailles aux associations Boulounencques.

© Ludovic Seguier

17 ET 18 MARS 2018

Primavera del Voló

Ce fut un bien joli rendez-vous de Printemps que nous ont proposé les membres de l'Escola de Català del Voló avec cette Primavera, manifestation catalane, culturelle et conviviale. En première partie, se sont produits Veus Empordanes, groupe de polyphonies de Figueres, et la dynamique chanteuse et guitariste Paola Escudero. Le repas était suivi d'une soirée dansante animée par le très professionnel groupe Eden. La cobla Nova Germanor assurait la Ballada de sardanes du dimanche. Fins l'any que vé ! Per la Primavera 2019 !

31 MARS > 1ER AVRIL 2018

33ème édition du tournoi de Pâques

Plus de 80 bénévoles entourés d'éducateurs diplômés se sont mobilisés pour contribuer au succès de ce traditionnel Tournoi de football, organisé par Le Boulou Football Club Saint-Jean-Pla-de-Corts. Cette année, 87 équipes ont participé, soit près de 1370 enfants. Les équipes de Céret (U13), Le Soler (U15) et OCP (U11) ont remporté la 1ère place. Nos jeunes footballeurs Boulounencqs ont obtenu une belle 2ème place en catégorie U13. A noter : la forte implication du foot féminin au talent prometteur. L'équipe féminine de Canet (U17) a remporté la 1ère place et l'équipe de Montauban (U17) a obtenu la 2ème place.

© ML.Martinez

Boulounencqs

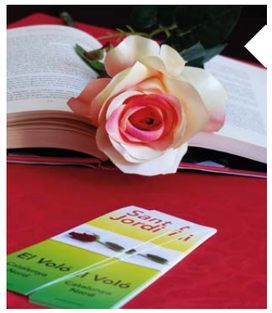

13 > 15 AVRIL 2018

Sant Jordi

La fête du livre et de la rose prend chaque année plus d'ampleur dans notre ville. Cette année, les conférences, expositions et excursions traitaient le thème « Plantes d'aquí ». De nombreux Boulounencqs, petits et grands, se sont produits dans différents spectacles faisant la part belle à la langue catalane. Livres, roses, musique, sardanes tinrent leur place. Un grand merci à tous ces partenaires qui font de Sant Jordi au Boulou une fête culturelle, populaire et catalane.
El Comitè Sant Jordi del Voló espera veure-vos tots l'any vinent !

MAI

Ouverture du Festival International des Jeunes Interprètes

Pour la 22ème année consécutive, la ville du Boulou accueille le Festival International des Jeunes Interprètes. Créé par Michel Rubio, le festival a pour but de révéler au public de jeunes virtuoses, que certains d'entre nous ont vu grandir avec le festival et qui mènent à présent une carrière professionnelle… Une fierté pour le Boulou d'avoir contribué à la découverte de ces jeunes talents. Cette année, la formule a changé, les concerts n'étant plus programmés sur le seul mois de mai mais étalés tout au long de l'année afin de donner la possibilité au plus grand nombre d'être présent .

© J. Martinez

LE BOULOU à l'honneur !

En 2018, Le Boulou est décidément mis à l'honneur. Qu'il s'agisse de la reconnaissance de la ville comme Station Classée de Tourisme, comme lieu de visite incontournable pour Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales ou bien encore comme lieu de tournage privilégié du dernier film d'André Téchiné avec Catherine Deneuve, la commune du Boulou se montre particulièrement attractive.

LE BOULOU, STATION CLASSÉE DE TOURISME : LA RÉCOMPENSE DU SUCCÈS !

© J. Martinez

Station Classée de tourisme

Nous vous l'annoncions dans les pages de notre dernier magazine d'information, c'est désormais chose faite : Le Boulou obtient la qualification tant convoitée de Station Classée de Tourisme. Le décret du 3 mai 2018 portant classement de la commune comme Station Classée de Tourisme est paru au journal officiel de la république Française le 5 mai dernier. **Cette distinction qui nous permet de rejoindre le cercle très prisé des 315 communes Françaises** ayant obtenu ce label d'excellence, vient récompenser le travail de la municipalité initié dès 2014. C'est également l'action des services municipaux et de l'office de tourisme qui se trouve ainsi gratifié.

L'obtention de ce label constitue d'abord **une reconnaissance de l'action municipale** car les critères d'obtention sont particulièrement stricts en termes de qualité et de diversité des hébergements touristiques, de programme d'animation culturelle, de qualité des équipements sportifs et de loisirs, d'offre commerciale et de structures de soin adaptées pour ne citer que les principaux.

Cette reconnaissance ouvre également de belles perspectives pour le développement de la commune comme une attractivité accrue à l'heure où s'ouvre la saison estivale. Sans compter les enjeux financiers attachés à ce classement qui permet à la collectivité de disposer d'une augmentation des ressources émanant de l'Etat ou encore de garantir la pérennité de la présence d'un casino qui depuis la loi du 14 avril 2016 est conditionnée aux seules communes « stations classées ».

Le classement est obtenu pour 12 ans et il conviendra de le renouveler à horizon 2030.

Un grand coup de chapeau à tous ceux qui ont œuvré en ce sens tant l'enjeu est important pour notre commune !

MONSIEUR LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES BOULOUNENCQUES

Société Ambrogio

Société Cical

Maison Trescases

Les entreprises du Boulou étaient à l'honneur en ce 25 Avril 2018 avec la visite initiée à la demande du représentant de l'Etat dans le département, Monsieur Philippe Vignes. Après une allocution à l'adresse des élus du conseil municipal, le Préfet, accompagné d'une délégation, est allé à la rencontre de quelques entreprises boulounencques :

- La Société Ambrogio, opérateur logistique historique du distriport.
- La société Cical, prestataire de services logistiques pour l'industrie sucrière.
- La maison Trescases, fabricant de bouchons de lièges depuis 1876.
- La société 3B Conseil, centre de formation spécialisé dans les métiers de l'industrie hôtelière, du commerce et de la restauration.

LE BOULOU, l'autre star du prochain film d'André Techiné

Pour ceux qui doutaient encore, s'il en existe, de l'attractivité de notre belle commune, laissez-vous convaincre par André Techiné. Le célèbre réalisateur a choisi le Boulou comme lieu de tournage de son prochain film : L'adieu à la nuit. Ce n'est pas moins de 5 scènes du film qui auront finalement été tournées sur notre commune ! Des vergers au pied des Chartreuses, en passant par le casino ou encore certains bureaux de l'Hôtel de ville, Catherine Deneuve et les acteurs du film auront ainsi sillonné et découvert notre commune tout au long de ce printemps. Au-delà des qualités du réalisateur et des acteurs de renom, nous ne manquerons pas d'admirer notre territoire lors de sa sortie en salle prévue l'année prochaine.

L'ÉTÉ sera festif !

Depuis des mois, les élus, les agents des services techniques et l'ensemble des équipes du Pôle Attractivité du Territoire travaillent sans relâche pour vous concocter et vous faire vivre un été inoubliable, placé sous le signe de la joie, de la découverte et du partage.

Un programme d'animations pensé pour tous les âges, pour tous les goûts…
à vos agendas !

7 & 8 JUILLET
22ème Édition de La Fête de l'Eau

Depuis plus de 20 ans, toute la ville plonge dans une joyeuse effervescence le temps d'un week-end pour célébrer l'eau, ressource rare et vitale, si essentielle dans l'histoire et le développement du Boulou. L'événement attire chaque année toujours plus de monde, s'imposant comme un temps fort de l'été en Pyrénées-Orientales.

Cette année encore, la Fête de l'Eau se vivra au rythme d'animations ludiques, pédagogiques, culturelles dédiées à l'eau. A noter, la soirée exceptionnelle du samedi soir où nous vous invitons à vivre un moment magique sur la Rambla, avec les Echassiers de lumière, brillants de mille feux et vous transportant dans un univers poétique.

FÊTE DE L'EAU
LE PROGRAMME

SAMEDI 7 JUILLET

BERGES DU TECH

08h30 - 11h **CONCOURS DE PÊCHE POUR ENFANTS**
Inscription à l'Office de Tourisme avant le 30 juin
Tél. 04 68 87 50 95
Remise des prix sur la Rambla à 11h00.

RUE ARAGO

10h - 18h **JEUX GONFLABLES**

GRAND'PLACE

11h - 16h **DÉMONSTRATION ET EXPOSITION** :
camion, véhicule, secourisme, lance à eau…
réalisées par les **sapeurs-pompiers du Boulou**.

THÉÂTRE DE VERDURE

14h - 17h **FERME DE DÉCOUVERTE DE SAINT-ANDRÉ.**
14h - 17h **MAQUILLAGE ENFANTS SUR LE THÈME DE L'EAU.**

PISCINE

10h - 12h **INITIATION À L'AQUAGYM, L'AQUABIKE ET L'AQUATRAINING,**
14h - 16h **COURSE DE MATELAS GONFLABLES,**
25m ligne pour enfants et adultes
BAPTÊME DE PLONGÉE et concours Inter-Clubs.

MÉDIATHÈQUE

12h30 **VERNISSAGE** des expositions photos sur la Têt, le Tech et le Llobregat.

PATIO DE L'OFFICE DE TOURISME FACE AU FUTUR CIE

17h - 19h **CRÉATION D'UNE FRESQUE PARTICIPATIVE** sur le thème de l'eau animée par **Pierre GRAU**, artiste peintre. Venez apporter votre touche personnelle et réaliser une belle œuvre collective.

RAMBLA

SOIRÉE BLANCHE

20h **REPAS MOULES-FRITES - BUVETTE**
Inscriptions à l'Office de Tourisme - Tél. 04 68 87 50 95

22h **SPECTACLE LES ECHASSIERS BLANCS LUMINEUX**
Imaginez un instant une rencontre inoubliable avec ces échassiers de lumière. De blanc vêtus, brillants de mille feux, ils vous transporteront dans un univers poétique.
Pour être en harmonie, nous invitons tous les participants à adopter le dress code blanc.

DIMANCHE 8 JUILLET

JARDINS DU CASINO JOA

12h **GARDEN PARTY**
SUR LA THÉMATIQUE DES ANNÉES 80
Repas : Méchoui
(entrée, plat et dessert)
tarif 30€/personne.

PARC DES THERMES

17h **BÉNÉDICTION DE L'EAU**
FOLKLORE
DISTRIBUTION DE ROSES.

LE PROJET DE CENTRE D'INTERPRETATION DE L'EAU AVANCE À GRANDS PAS !

Dès fin 2018, cet équipement d'envergure régionale contribuera fortement à l'essor et au rayonnement du Boulou.

À l'occasion de la Fête de l'Eau, Madame le Maire, Nicole Villard, et les membres du Conseil municipal révéleront le nom et l'identité visuelle choisis.

RENDEZ-VOUS LE 7 JUILLET 2018 À 22H,
RUE ARAGO, DEVANT LE NOUVEL OFFICE DE TOURISME

DE NOUVEAUX LOCAUX
pour l'Office de Tourisme et de la Culture

Une nouvelle page s'écrit pour l'Office de Tourisme et de la Culture qui quitte la rue du Château et s'installe dans un nouvel espace de 150 m², au 6 rue Arago, en face du futur Centre d'interprétation de l'Eau, pour une synergie renforcée. Ces locaux flambants neufs seront dotés d'outils numériques et d'écrans, pour faciliter l'accueil et répondre aux nouveaux comportements des visiteurs, ainsi que d'une petite boutique.

75 m² au rez-de-chaussée, sont dédiés :

- **à l'espace d'accueil-boutique** géré à tour de rôle par l'équipe dont la conseillère en séjour permanente en charge du label Tourisme et Handicap : Kristel PETITVARGAS. Nathalie ZANOLIN intervient également en début de semaine.
- **au bureau de la responsable de l'Accueil et de la Qualité,** assistante de Direction : Stéphanie LETELLIER
- **et à la documentation.**

75 m² à l'étage accueillent les bureaux administratifs regroupant :

- **la responsable de la Communication**, Alexandra GOUZY
- **la responsable de la Production-Commercialisation et de la Promotion** en charge de la taxe de séjour : Charlotte BARDAJI
- **la direction :** Frédéric PERRAUD

Ces nouveaux locaux s'intègrent dans le développement touristique entrepris par la ville depuis plusieurs années et sont le résultat du classement en catégorie 1 de l'Office de Tourisme en 2017. Ce déménagement est une valeur ajoutée pour le futur renouvellement de la Marque Qualité Tourisme en décembre 2018, et permet de créer un vrai pôle d'attractivité au centre-ville. En 2017, plus de 10 607 personnes se sont rendus dans les locaux de l'Office de Tourisme. Avec cette nouvelle situation, l'Office accueillera davantage de personnes.

L'INTERVIEW
FRÉDÉRIC PERRAUD, NOUVEAU DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME ET DE LA CULTURE

Au début du mois d'avril, l'Office de Tourisme du Boulou accueillait son nouveau directeur, prenant la succession d'Anne-Charlotte VIVOT partie en janvier 2018. Rencontre avec Frédéric Perraud.

Vous prenez la direction du Pôle Attractivité du Territoire, quel est votre parcours universitaire et professionnel ?

J'ai suivi des études de tourisme en Bourgogne et en Rhône-Alpes. Je détiens un BTS Tourisme avec une mention en italien. Je suis guide-conférencier en français, anglais et espagnol. Je suis titulaire d'un bac +5 en Développement et promotion des aménagements touristiques. En ce qui concerne mon parcours professionnel, j'ai exercé en tant que forfaitiste en agence de voyages en Espagne, puis comme directeur dans trois Offices de Tourisme (Ain, Haute-Garonne, Dordogne) gérant des équipements tels qu'un musée, un cinéma, une base nautique et un camping. J'ai également créé et géré le premier Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat de France.

Pourquoi avez-vous choisi de travailler au Boulou ?

A la lecture de l'offre d'emploi, j'ai trouvé très intéressant la transversalité des missions et des équipements à gérer. Le développement touristique est lié entre les équipements publics qui sont ou seront sous ma direction (Maison de l'Histoire, Médiathèque, Espace des Arts, Pôle Festivité aux Echards, futur Centre d'Interprétation de l'Eau), le travail avec les socioprofessionnels (Union des Commerçants et Artisans, le Casino, les Thermes, l'Association des loueurs de meublés non professionnels, les restaurateurs etc.) et l'implication des habitants du Boulou. Mon challenge aujourd'hui est de découvrir le Thermalisme que je ne connais pas.

Quelles sont vos impressions après ces quelques mois d'activité ?

J'ai fait le choix d'habiter dans la ville du Boulou. C'est un excellent moyen de s'imprégner de la vie locale. J'ai été agréablement surpris de l'accueil des habitants qui vous saluent dans la rue sans vous connaître. J'ai trouvé une équipe municipale, des collègues de travail, une équipe de salariés, des socioprofessionnels, des associations, des habitants et des lieux montrant une réelle dynamique. C'est une bonne entrée en matière pour mettre en exergue les nombreux atouts de la ville merveilleusement située. ■

À LA PISCINE, on prolonge l'été !

Cette année, la piscine a ouvert ses portes en avance, le 2 mai, pour les refermer le 30 septembre. Une plus grande amplitude d'ouverture souhaitée pour permettre au plus grand nombre de profiter de ce magnifique équipement, nouvellement rénové.

La commune du Boulou possédait une piscine destinée au public datant des années 1970 et aucune rénovation lourde n'avait été envisagée depuis. Afin d'être en conformité avec les normes d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public, de remplacer la machinerie devenue vieillissante et d'améliorer les conditions d'accueil du public, la municipalité a entrepris en 2016 et 2017 des travaux importants de réhabilitation et de mise en conformité de cette structure aquatique.

UN ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉ

Terminés juste avant l'été 2017, les travaux de la piscine permettent de proposer de nouvelles améliorations pour le plus grand plaisir des utilisateurs.

→ **Un espace détente**
Cette zone, recouverte d'un confortable gazon synthétique et accessible depuis les bassins, est équipée de tables, parasols et mange-debout. Sont proposés également un service de restauration rapide et une zone réservée aux fumeurs.

→ **Des aménagements intérieurs**
De nouveaux vestiaires, individuels et collectifs, ainsi que des casiers individuels sont désormais mis à la disposition du public. Les sanitaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un système informatisé de gestion des entrées a été mis en place, permettant ainsi un comptage automatique des entrées et sorties et l'utilisation de cartes de crédits comme mode de paiement.

→ **Une couverture extérieure**
Afin d'être en cohérence avec sa politique d'économie d'énergie, la municipalité a prévu un système de couverture en aluminium afin de pouvoir, les nuits ainsi que les jours de pluies ou de grands vents, maintenir les bassins à l'abri. Cet artifice permet une économie d'énergie en matière de chauffage et rend accessible la zone de baignade à tous, quelles que soient les conditions météorologiques. La profondeur du grand bassin a de plus été rehaussée, ce qui a également des impacts non négligeables en matière d'économie d'eau et d'énergie.

→ **Des aménagements extérieurs**
Les enfants et adolescents n'ont pas été oubliés. Un bassin « pataugeoire » a été aménagé avec des jeux d'eau et un « pentagliss » de 4 couloirs a été mis en place.

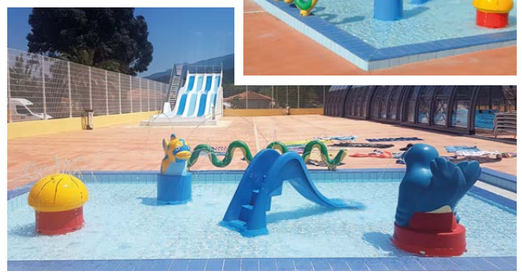

→ **Un traitement de l'eau innovant**
Le système de filtration a été remplacé par un procédé innovant à base de granulés de verre permettant une amélioration de la finesse de filtration, une réduction des chloramines et une baisse des coûts d'entretien.

→ **Un aménagement des abords**
Plus récemment, début 2018, des travaux d'aménagement du parvis de la piscine ont été réalisés. Un nouveau parking, facilement accessible a été créé. Des jeux pour enfants seront installés et viendront compléter cet espace de loisirs agréable.

DE NOUVELLES ACTIVITÉS

À nouvelle structure, nouvelle organisation ! En complément de la plus grande amplitude d'ouverture, de nouvelles activités sont proposées aux plus sportifs. Aqua-bike, aqua-training, mise à disposition d'une ligne d'eau pour les nageurs, aquagym… il n'y a plus qu'à choisir !

ACTIVITÉS AQUATIQUES De 12h à 14h et de 18h à 19h

MAI - JUIN - SEPTEMBRE 2018 | du mardi au vendredi

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
FERME	12h15-13h00 **Aquagym**	12h15 - 12h45 Aqua-bike	12h15-13h00 **Aquagym**	12h15 - 12h45 Aqua-bike
FERME	13h15 -13h45 Aqua-bike	13h00 - 13h45 **Aquagym**	13h15 -13h45 Aqua-bike	13h15 - 13h45 Aqua-training
FERME	18h15 -18h45 Aqua-training	18h15 - 18h45 Aqua-bike	18h15 - 19h00 **Aquagym**	18h15 - 18h45 Aqua-bike

Inscriptions obligatoires pour l'aqua-bike et l'aqua-training (nombre de places limité).

JUILLET ET AOÛT 2018 | du undi au vendredi

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
12h15 - 12h45 Aqua-bike	12h15-13h00 **Aquagym**	12h15 - 12h45 Aqua-bike	12h15-13h00 **Aquagym**	12h15 - 12h45 Aqua-bike
13h15 - 13h45 Aqua-training	13h15 -13h45 Aqua-bike	13h00 - 13h45 **Aquagym**	13h15 -13h45 Aqua-bike	13h15 - 13h45 Aqua-training
18h15 - 19h00 **Aquagym**	18h15 -18h45 Aqua-training	18h15 - 18h45 Aqua-bike	18h15 - 19h00 **Aquagym**	18h15 - 18h45 Aqua-bike

Inscriptions obligatoires pour l'aqua-bike et l'aqua-training (nombre de places limité).

TARIFS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

→ **www.mairie-leboulou.fr** ou **04 68 83 18 74** (piscine) / **04 68 87 51 00** (accueil mairie)

→ Un tarif réduit « résident » sera appliqué sur présentation de la carte de résident délivré en mairie (avec un justificatif de domicile)

OUVERTURE AU PUBLIC

→ Durant les mois de mai, juin et septembre, ouverture au public les mercredis et samedis après-midi de 14h à 18h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 10h à 18h.

→ En juillet et août, ouverture au public tous les jours de 10h à 18h.

LE QUARTIER DES CHARTREUSES au cœur de nos préoccupations !

Par son positionnement géographique, son relief fort et son degré élevé d'exposition au risque incendie, le quartier des Chartreuses est au cœur des préoccupations de la municipalité et fait l'objet d'investissements importants depuis de nombreuses années.

L'essentiel du territoire des chartreuses est actuellement **classé en zone rouge ou bleue du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Incendies de Forêts** (P.P.R.I.F.). Par ailleurs, son dénivelé impose une gestion vigilante des eaux pluviales. C'est la raison pour laquelle, la commune investit fortement sur ce secteur de la collectivité.

Depuis 2012, c'est près de 400 000 € qui ont été investis sur ce secteur dont plus de la moitié (234 000 €) pour la seule année 2018. Les travaux ont principalement porté sur :

- → des aménagements de pistes DFCI (Défenses contre l'incendie),
- → des raquettes de retournement pour les véhicules de lutte contre l'incendie,
- → des travaux de voirie et de clôtures, de débroussaillement,
- → des travaux d'intervention sur le réseau d'eaux pluviales ou d'eau potable.

En raison de son évolution programmée au printemps 2018, l'enjeu fort du P.P.R.I.F. a ainsi pris une dimension particulière. C'est la raison pour laquelle, au-delà des nombreux travaux évoqués précédemment, **la commune, l'association des co-lotis et les habitants se sont fortement mobilisés sur les problématiques de débroussaillement et de prévention du risque incendie.**

Une action « Propreté » réunissant tous ces acteurs sera d'ailleurs organisée à la mi-juin sur les Chartreuses à l'instar des opérations menées sur l'ensemble de la commune.

Travaux d'aménagement Rue des Cistes : coût de l'opération 65 000 €

LES PETITS RAPPELS DE DAME NATURE

Quelques petits rappels de règles et obligations* qui s'imposent aux propriétaires et habitants pour que Le Boulou reste une commune sûre et agréable.

** **art.84** de la circulaire ministérielle du 18 mai 1984 portant règlement sanitaire départemental.*

NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE !

En France, on estime qu'1 Million de tonnes de déchets verts sont brûlés à l'air libre chaque année (Source ADEME). Largement pratiquée, **cette activité est pourtant interdite par le règlement sanitaire départemental** (article 84).

→ QU'EST-CE QU'UN DECHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillement, les déchets d'entretien de massifs, etc.

→ POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées…) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts **émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement** et notamment des particules en suspension. Il contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.

→ A QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers…

→ QUI FAIT RESPECTER L'INTERDICTION DU BRÛLAGE ?

Il incombe aux communes de faire respecter cette interdiction dans le cadre des pouvoirs de police du Maire. En cas de non-respect, **une contravention de 450 €** peut être appliquée.

→ QUELLES SOLUTIONS ?

Le ***broyage des végétaux*** peut servir de ***paillage*** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Le dépôt de pratiquement tous les déchets organiques peut se faire dans des ***composteurs individuels*** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas).

Les déchets verts peuvent également être collectés dans **les déchetteries ou les plateformes**.

DÉCLARATION DES PUITS OU FORAGES À DES FINS DOMESTIQUES

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique **doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.**

Un usage domestique est un usage qui correspond aux besoins usuels d'une famille : arrosage du jardin, lavage des sols et des véhicules, soins d'hygiène, etc.

→ POURQUOI DÉCLARER LES PUITS OU FORAGES DOMESTIQUES ?

La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de **l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité d'eau des nappes phréatiques.** Mal réalisés, les ouvrages de prélèvements, qui constituent l'accès à cette ressource, peuvent être un point d'entrée de pollution de la nappe.

Cette déclaration répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.

→ LA DÉCLARATION

Au moins un mois avant le début des travaux, les particuliers doivent remplir le **formulaire Cerfa 13837-01.** Ce document permet de décrire les caractéristiques essentielles du puits ou forage.

Ce formulaire est à déposer auprès de la mairie qui remettra un récépissé faisant foi de la déclaration. Il peut également être envoyé **par la poste en recommandé avec accusé de réception.** La mairie aura alors un mois pour adresser en retour un récépissé faisant foi de la déclaration.

Le Pôle Population de la mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire souhaité.

UN NOUVEL ACCUEIL de loisirs maternel au Boulou

En partenariat avec la municipalité du Boulou, la Communauté de Communes du Vallespir a ouvert le 19 février dernier sur notre commune, dans des locaux dédiés, adaptés et confortables au sein même de l'école maternelle, **une nouvelle structure d'accueil de loisirs pour nos plus jeunes.** Sa capacité permet de réunir **jusqu'à 24 enfants, âgés de 3 à 6 ans, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30.**

Espace de jeux, potager pédagogique, ateliers d'imitations, puzzles et apprentissages divers sont au rendez-vous de ces journées hautes en couleur sous la direction de Sandra Caron en collaboration avec Nathalie Penacchio et les animateurs de la structure.

Bienvenue à cette nouvelle structure dont l'ouverture a été rendue possible grâce à un partenariat étroit et constant entre la commune du Boulou, la Communauté de Communes du Vallespir et la Caisse d'Allocations Familiales.

UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE flambant neuve au Boulou

Le 2 juillet prochain, il conviendra de changer nos habitudes car la toute nouvelle déchetterie du Boulou ouvrira ses portes. C'est un lieu équipé d'une plateforme de réception des déchets verts qui offrira ses services aux habitants. Il convient d'ores et déjà de noter que **l'ancienne déchetterie installée sur le distriport vivra ses dernières heures le 23 juin et sera fermée la dernière semaine de juin pour assurer le déménagement de l'équipement.** Au cours de cette semaine, particuliers et professionnels du Boulou seront accueillis à la déchetterie de Céret en attendant de pouvoir profiter de cette déchetterie dernière génération.

LA GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS), nouvelle compétence éminemment structurante pour notre territoire

Le 20 octobre dernier, la Communauté de Communes du Vallespir a intégré **cette nouvelle compétence essentielle pour le territoire conformément aux obligations issues de la loi NOTRE.** Compétence transférée au Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement du TECH afin de **mutualiser les moyens et les énergies de quatre communautés de communes regroupant 40 communes** : Albères Côte Vermeille Ilibéris, Aspres, Vallespir et Haut Vallespir.

La compétence GEMAPI vise à mutualiser l'action et les travaux nécessaires à la sécurisation et à la pérennité du bassin versant du Tech et consiste à :

- aménager les bassins versants : restauration des champs d'expansion des crues, de la morphologie des cours d'eau…
- entretenir les cours d'eau, lacs et plans d'eau
- entretenir la gestion des ouvrages de protection contre les crues : digues, barrages, écrêteurs…
- protéger et restaurer les milieux aquatiques

Afin d'assurer le financement de cette compétence, **de nombreuses subventions seront sollicitées auprès de partenaires traditionnels** comme l'Agence de l'Eau par exemple.

En complément, une **contribution des habitants sera mobilisée par l'intermédiaire d'une taxe GEMAPI instaurée pour la première fois en 2018.** Cette contribution, qui fera son apparition dans une nouvelle colonne de nos feuilles d'impôts locaux cette année (Taxe d'Habitation, Taxes foncières et Contributions Economique Territoriale), permettra de **préserver ce joyau précieux que représente le Tech et de se protéger efficacement et collectivement des risques de crues et d'inondations, de Prats-de-Mollo jusqu'à la mer.**

LES GRANDS RENDEZ-VOUS
été - automne 2018

11 Juillet | 22 Août
Les Balades Gourmandes
CENTRE-VILLE

Juillet | Août
Les mercredis Zumba
CENTRE-VILLE

23 Juillet | 13 Août
Cinéma au Clair de Lune
CENTRE-VILLE

28 Juillet
Journée des Mômes Pirates
CENTRE-VILLE

15 Septembre
Journée Médiévale
LES BERGES DU TECH

13 & 14 Octobre
Salon de l'Habitat du Vallespir
COMPLEXE DES ECHARDS

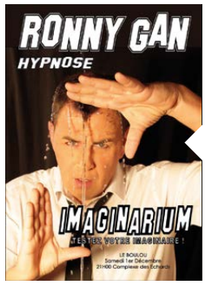

1er Décembre
Soirée Hypnose
COMPLEXE DES ECHARDS

Retrouvez toute la programmation de la ville sur :
www.tourisme-leboulou.fr

GROUPE "AGIR POUR LE BOULOU"

"Malgré les caprices du temps nous avons la certitude d'avoir de beaux jours en été. C'est le moment privilégié pour participer aux animations locales, sortir, recevoir la famille et les amis dans notre commune. La fréquentation de notre ville sera alors à son zénith. La majorité de nos visiteurs sont fidèles à notre ville. Car ils y sont attachés par leurs racines ou d'autres raisons. Ils peuvent mieux mesurer les changements et les nouveautés dans notre collectivité.

Alors avec notre piscine mieux adaptée aux besoins actuels, des efforts sur les animations et le maintien de notre qualité de vie, je serai en accord avec Madame le maire… En est-t-il de même avec le projet de centre d'interprétation sur l'eau ? Son ouverture attendue depuis bien longtemps maintenant se fera après des retards dans les travaux et de sa mise en scène. Alors une fois de plus pourra-t-on parler d'une réussite de par son coût, sa fonctionnalité et son efficience économique ? Pas si sûr…

Nos visiteurs en seront témoins et juges. Pour nous habitants il nous appartiendra d'en tirer des conclusions. Mais cela sera difficile avec le temps restreint pour évaluer au mieux les résultats, avant les prochaines élections municipales…

En attendant, nous restons à votre écoute, vigilants, et continuerons notre travail pendant la période estivale."

Philippe CASALS
pour « Agir pour Le BOULOU ».

GROUPE "LE BOULOU, C'EST NOTRE VILLE"

"Chères Boulounencques et Chers Boulounencs,

Comme vous l'avez constaté, depuis juin 2016 ce bulletin municipal paraît tous les six mois en remplacement de sa parution trimestrielle antécédente, sans nulle compensation quantitative du droit d'expression et sans possibilité de droit de réponse équitable et actualisé. Sachez cependant que notre détermination reste intacte à défendre avec conviction les intérêts de notre ville.

En cohérence avec notre analyse des finances publiques nous avons voté contre le compte administratif 2017 (résultats comptables de l'exercice2017). Comme nous vous l'avions indiqué nombre de compétences communales ont été transférées à la Communauté de Communes du Vallespir(CCV) à laquelle nous contribuons tous par le biais de l'impôt, et qui entraîne une augmentation significative de notre participation.

En espérant vous rencontrer bientôt à l'occasion des divers évènements officiels et manifestations festives, culturelles ou sportives, auxquels nous nous rendons régulièrement,

Nous vous quittons après ces quelques lignes en vous souhaitant le meilleur des étés et une excellente rentrée."

Myriam GRANAT et Guy VIGNEAUX,
Conseillers Municipaux

Directrice de la Publication : **Nicole Villard**
Crédit Photos : **Mairie du Boulou, Office de Tourisme du Boulou, PôleProduction, J. Martinez, Escola de Catala, CCVallespir**
Conception : **18Printemps**
Impression : **Maximage**

MAIRIE DE LE BOULOU
Avenue Léon-Jean Grégory - 66160 LE BOULOU
Tél. 04 68 87 51 00
contact@mairie-leboulou.fr
www.mairie-leboulou.fr

Le Boulou

www.tourisme-leboulou.fr

Fête de l'EAU

7 & 8 JUILLET

ANIMATIONS AQUATIQUES | SHOWS LUMINEUX
DÉMONSTRATION SECOURISME
CONCOURS DE PÊCHE | EXPOSITION
BUVETTE | REPAS

#leboulou

Le Boulou
Source de dynamisme

www.AUBOULOUJYTROUVETOUT.COM

THERMES DU BOULOU
CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL
agit naturellement pour votre santé

CASINO DU BOULOU
JOA

Le Boulou
Source de bien-être